

Toute demande effectuée au titre du fonds unique logement – maintien – doit faire l'objet d'une évaluation par un travailleur social.

A cet effet, vous devez prendre rendez-vous avec un travailleur social en appelant :

D.T.A.S Nord – Rue de la Lombardière – 07100 ANNONAY – Tel : 04 75 32 42 01

D.T.A.S Centre – 740 avenue Jean Moulin – 07500 GUILHERAND-GRANGES – Tel : 04 75 44 91 67

D.T.A.S Sud-est – 15 rue du travail- BP 47 – 07401 LE TEIL – Tel : 04 75 49 54 85

D.T.A.S Sud-Ouest – 15 avenue de Sierre - 07200 AUBENAS – Tel : 04 75 87 82 59

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom et prénom du demandeur :

Nom et prénom du conjoint :

VOTRE LOGEMENT

Vous êtes : locataire sous-locataire co-locataire hébergé propriétaire

Adresse complète :

Montant du loyer nu :

Montant des charges locatives :

Nom du bailleur parc public :

Nom et adresse bailleur parc privé :

Type de logement : T

maison individuelle appartement logement meublé

autre, précisez :

Date d'entrée dans le logement :

Votre logement fait-il l'objet d'un arrêt de péril ou d'insalubrité ? OUI NON

Faites-vous l'objet d'une procédure d'expulsion ? OUI NON

AIDE FINANCIERE SOLLICITEE – cocher la (les) case(s) correspondante(s) –

- Cette demande concerne t-elle une aide préventive ?
- | | | |
|---|-----------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> Dette de loyer parc public | Montant de la dette : | Aide sollicitée : |
| <input type="checkbox"/> Dette de loyer parc privé | Montant de la dette : | Aide sollicitée : |
| <input type="checkbox"/> Dette de charges locatives | Montant de la dette : | Aide sollicitée : |
| <input type="checkbox"/> Dette d'assurance habitation | Montant de la dette : | Aide sollicitée : |
| <input type="checkbox"/> Dette d'eau | Montant de la dette : | Aide sollicitée : |
| <input type="checkbox"/> Dette d'électricité | Montant de la dette : | Aide sollicitée : |
| <input type="checkbox"/> Dette de gaz | Montant de la dette : | Aide sollicitée : |
| <input type="checkbox"/> Dette de fuel | Montant de la dette : | Aide sollicitée : |
| <input type="checkbox"/> Dette de bois | Montant de la dette : | Aide sollicitée : |
| <input type="checkbox"/> Dette de charbon | Montant de la dette : | Aide sollicitée : |

MONTANT TOTAL

DETTES

AIDES

TOTAL PREVISIONNEL RESTANT DU

ATTENTION !

→ le montant de l'aide accordée peut être inférieur au montant de la demande.

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL)

- OUI NON

Documents à compléter avec ou par le travailleur social :

- Dossier d'action sociale

Et selon la demande :

- Evaluation sociale
 Fiche saisine eau
 Fiche saisine énergie
 Fiche surendettement

PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES (cocher la case correspondante)

→ Pièces obligatoires pour toutes les demandes :

- Dossier d'action sociale
- RIB du ménage (si une aide sous forme de prêt est sollicitée)
- Justificatifs des revenus perçus pour chacun des membres du foyer au cours des trois derniers mois
- Copie de la pièce d'identité du demandeur, de son conjoint, des personnes à charge, ou copie du livret de famille

→ Pièces complémentaires selon le type de demande :

• Pour une demande concernant une dette de loyer

Dans le parc public :

- Extrait du compte locatif sur les 6 derniers mois minimum (à demander au bailleur)

Dans le parc privé :

- Justificatif de dette complété et signé par le bailleur
- Justificatif de mise en place du tiers payant ou attestation de refus du propriétaire

• Pour une demande concernant l'assurance habitation

- Justificatif de dette
- RIB de l'assureur

• Pour une demande concernant une dette d'eau ou une dette d'énergie (électricité, bois, fuel, gaz...)

- Justificatif de dette (facture) correspondant au montant sollicité
- Justificatif du 1er versement effectué auprès du fournisseur

• Si un dossier de surendettement est en cours (uniquement si un prêt est sollicité)

- Compléter la fiche n°6 – commission de surendettement –

Vous êtes dans l'impossibilité de fournir une ou plusieurs de ces pièces :

Pièces non jointes au dossier :

Motif(s) :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus,

Date :

Signature du demandeur :

EVALUATION SOCIALE – obligatoire pour la demande d'ASLL –

Nom, prénom du travailleur social :

Organisme :

Date et signature :

Éléments obligatoires pour l'instruction du dossier (Quotient familial / Taux effort logement)

Calcul du quotient familial	$QF = \text{Ressources} / \text{nombre de parts}$
Calcul des parts	<ul style="list-style-type: none">→ personne seule sans enfant = 1,5 part→ parent isolé = 2 parts→ couple = 2 parts→ autre personne vivant au foyer avec revenus = 1 part→ autre personne vivant au foyer sans revenus = 0,5 part→ par enfant vivant au foyer ou attendu (à partir 4^e mois de grossesse) ou personne à charge sans revenus = 0,5 part→ par enfant accueilli ponctuellement ou en garde alternée et pour lequel le demandeur perçoit des allocations familiales = 0,5 part
Calcul du taux effort logement	$TEL = (\text{Loyer nu} - \text{Aide au logement}) \times 100 / \text{Ressources}$
Calcul du taux d'effort énergétique	$TEE = \text{charges mensuelles liées à l'énergie} \times 100 / (\text{Revenus} - \text{Aide au logement})$

